

Bien choisir son nom de domaine

Catégorie : Webmasters

Publié par Arnaud Koszarek [Paria] le 30/12/2006

Le premier contact entre le visiteur et le site est le nom de domaine.

Le choix du nom de domaine est la conjugaison d'une réflexion marketing, et d'un objectif technique.

Top-logiciel vous présente un tour d'horizon des bonnes méthodes pour choisir un nom de domaine.

Choisir un nom de domaine, l'identité d'un site internet

Le choix de son patronyme sur la toile nécessite une véritable réflexion en amont. Le commencement de votre projet internet, le nom de domaine est le prolongement de votre communication, ainsi que votre identité.

Il sera difficile de le changer plus tard, car cela signifie perdre les investissements consentis en référencement naturel ou payant, les contacts par e-mail et l'image de marque de votre site.

Diriger son choix

Il faut éviter les effets de mode, favoriser un nom de domaine court et sans "S" à la fin. Plus le nom de domaine est simple, plus il sera facile à écrire et à retenir par les internautes.

Parallèlement, il est important de déposer des noms de domaine en simulant les fautes d'orthographe possibles, et rediriger les internautes vers la bonne url.

Il est intéressant de déposer une adresse avec des tirets afin d'accroître son référencement naturel sur les moteurs de recherche. Par exemple le nom top-logiciel aura un meilleur référencement que l'adresse toplogiciel, c'est à dire qu'il aura un meilleur classement dans les pages de recherches de google, yahoo, msn et les autres moteurs de recherche.

Choisir son extension

Une fois son nom choisi, reste à définir le type d'extension. Il faut distinguer les génériques pour l'international (".com", ".net", ".org") et les locales pour une implantation géographique (".fr" France, ".de" Allemagne, ".es" Espagne, et dernièrement le ".eu" pour l'Europe). A noter que l'extensions ".com" est fortement utilisé, a tel point que tous les noms de domaines en 3 lettres ont d'ores et déjà été déposés, et les noms en 4 lettres sont en voie de l'être.

Selon une étude réalisée par TNS Sofres, 86% des internautes français souhaitent qu'un site commercial soit accessible en ".fr". Pour un site français, il est donc préférable de déposer une extension générique, et une extension en .fr avec une redirection sur le nom de domaine ayant l'extension générique. (Ex: www.top-logiciel.fr)

Déposer le nom de domaine chez un prestataire

Un "registrar" fait office d'interface entre le dépositaire (vous) et l'organisme qui gère spécifiquement une extension (l'Afnic pour le .fr, l'EURid pour le ".eu", ou l'Icann pour le ".com"). Les prix entre les

registrars varient ainsi que le coût selon les extensions. Les registrars vous proposent aussi une gamme de services complémentaires (hébergement, juridique, conseil, serveurs sécurisés, etc.). Par conséquent, il est important de vérifier les accréditations, c'est à dire qu'il enregistre votre nom de domaine auprès des organismes adéquats. Par ailleurs, il faut aussi que votre prestataire ait de bon DNS (Système de Nom de Domaine), concrètement qu'il dispose de serveurs d'hébergement fiables et dans plusieurs pays.

Depuis 1999, [Planet-work](#) est devenu un leader pour l'enregistrement et l'hébergement de site internet, sa vocation est de proposer des offres ayant un bon rapport qualité/prix ou une prestation haut de gamme aux entreprises.

Enfin, une fois vos noms de domaine déposés, effectuez un travail de veille afin de déposer rapidement les nouvelles extensions intéressantes (comme le nouveau .mobi spécialisé pour l'internet mobile). A noter que l'acquisition du nom de domaine est basée sur la règle du « premier arrivé, premier servi », pris en retard, il existe une jurisprudence étoffée sur le sujet, des actions juridiques complexes devront être mises en oeuvres.